

Séminaire ACODEV-COPROGRAM

Bruxelles, le 11 mai 2010

**« Les pratiques de partenariat Nord/Sud pour un
changement social dans les démarches
éducatives, le lobbying politique et la mise en
réseau »**

Table des matières

Introduction	3
Programme.....	5
Cadre conceptuel, état des lieux des pratiques dans les ONG, enjeux	6
Groupe 1 Démarches éducatives	13
Groupe 2 Lobbying politique.....	19
Groupe 3 Mise en réseau	23
Groupe 4 Mobilité des jeunes.....	27
Conclusions	30
Quelques références bibliographiques	31
Liste des participants	33

Introduction

(Allocution d'Annemie Demedts, COPROGRAM)

Ce séminaire « Pratiques de partenariat Nord/Sud pour un changement social dans les démarches éducatives, le lobbying politique et la mise en réseau » est destiné à rassembler les ONG flamandes et francophones belges et des acteurs du Sud autour d'une question fondamentale : *qu'en est-il finalement des partenariats entre le Nord et le Sud dans le cadre du travail Nord, dans ses différentes formes : activités éducatives adressées à différents groupes cibles ; travail scolaire ; campagnes ; travail politique et lobbying ; mise en réseau, etc. ?*¹

Les ONG cherchent de plus en plus à promouvoir de nouvelles formes de coopération et des liens avec le Sud, avec pour objectif de trouver, d'une manière ou d'une autre, une plus-value pour leur propre travail, ici, au Nord. Mais comment définir le partenariat entre le Nord et le Sud dans ces types d'intervention ?

Si ces questions ne sont pas nouvelles, ce séminaire entend poser quelques jalons supplémentaires pour avancer dans cette réflexion :

- Les divers types de coopération, de contacts, d'échanges, etc. déployés dans le cadre du travail Nord peuvent-ils être envisagés comme du partenariat ? Que peut-on considérer comme partenariat à ce niveau ?
- Quelle est réellement la plus-value, l'impact de ce partenariat pour le travail Nord ?
- Quelle est la valeur ajoutée, le return pour les acteurs Sud dans ces formes de collaboration ?

Il ne s'agit pas de se centrer sur la présentation d'études ou de cadres théoriques mais de partir des pratiques des organisations représentées. Le parti pris étant que les ONG, avec leurs partenaires Sud, ont déjà trouvé des éléments de réponse et des solutions aux différents problèmes qui se sont posés à elles dans leur relation de partenariat dans le cadre du travail Nord.

Quels en sont les éléments transversaux, les éventuelles divergences ou mauvaises pratiques ? Que pouvons-nous en apprendre ? Y a-t-il des lignes directrices sur lesquelles on peut bâtir pour le futur, s'inspirer pour avancer dans la systématisation, etc. ?

Au programme de la journée :

- Un état des lieux des pratiques des ONG dans ce domaine : qu'ont-elles déjà entrepris en la matière ? Quels sont les défis identifiés ? Quelles sont les questions qui restent en suspens ? Tel est le fil conducteur de l'exposé introductif sur base d'une étude menée au niveau européen il y a 10 ans.
- Des travaux en sous-groupes. Les groupes de travail ont été départagés autour de certains thèmes pour des raisons pratiques entre :
 - o Les démarches éducatives (dans les différentes formes d'éducation)
 - o Le travail politique et le lobbying
 - o La mise en réseau et la construction de mouvements
 - o La mobilité des jeunes.

¹ L'idée, au départ, était d'organiser ce séminaire dans le cadre de la présidence belge de l'Union Européenne afin d'utiliser les expériences d'autres Etats membres. Il est toutefois vite apparu qu'au second semestre 2010, de nombreuses journées d'étude et conférences allaient être organisées sur une grande variété de thèmes, tout aussi importants les uns que les autres.

Ces différentes formes de travail peuvent se rejoindre, l'une peut servir à l'autre, il y a beaucoup de chevauchements possibles, etc. Ce qui importe, c'est de mettre les gens autour de la table et que des échanges puissent s'organiser.

Le séminaire peut être considéré comme réussi si :

- Il constitue un stimulant pour les ONG et une source d'inspiration pour approfondir leur propre vision, leur propre cadre de compréhension, leurs propres critères pour déterminer la valeur ajoutée de ces formes de partenariat. Et non pas nécessairement si les mêmes conclusions, les mêmes images ou la même vision en ressort.
- Il constitue un jalon de plus vers davantage de décloisonnement :
 - entre le Nord et le Sud (les deux volets Nord et Sud des programmes et projets sont encore trop cloisonnés et ne dialoguent pas encore suffisamment ensemble);
 - au sein des équipes, départements Nord et Sud des ONG, afin que ce genre de thème et d'autres sujets, puissent plus systématiquement être débattus ensemble;
 - entre les deux communautés belges, entre ONG flamandes et ONG francophones, car on peut apprendre beaucoup l'un de l'autre. ACODEV et COPROGRAM, en prenant l'opportunité d'organiser ce séminaire ensemble, veulent provoquer ce type de contacts. Si à l'inscription, la présence des ONG flamandes est plus faible que celle des ONG francophones, cela ne montre pas un désintérêt par rapport à la thématique mais cela dit clairement que ce thème est, à ce moment précis, davantage à l'agenda des ONG francophones que flamandes. Les ONG flamandes ont beaucoup investi ces derniers temps dans la question de la mobilité des jeunes et dans le développement d'un cadre la qualité avec les organisations de jeunesse et le monde de l'enseignement.

Il est prévu d'aller plus loin dans ce débat entre ONG flamandes et francophones, et, de manière générale, de provoquer et stimuler davantage les échanges entre elles pour débattre de notre vision de l'ED, du rôle, spécificités, répartition des tâches entre les ONG et d'autres acteurs de ce champ.

- à terme, l'idée est de pousser davantage les échanges avec d'autres acteurs du champ éducatif pour apprendre à mieux se connaître et échanger approches et bonnes pratiques.
- le décloisonnement, c'est permettre aussi à nos partenaires de nous interpeller sur la manière dont nous travaillons au Nord. Ceci n'est pas une mince affaire. La présence des acteurs du Sud au séminaire est en ce sens fondamental. Merci à eux pour leur présence. Merci aussi aux ONG qui les ont invités et leur ont permis de participer à ces travaux.

Programme

Matin	Accueil
	Introduction
	Cadrage conceptuel, état des lieux des pratiques dans les ONG et enjeux - questions-réponses
	Présentation de la méthodologie du travail en sous-groupes
	<i>Pause-café</i>
	Echanges en sous-groupes GT1 : Démarches éducatives (relations de partenariat en vue de la sensibilisation et de la conscientisation des publics) GT2 : Lobbying politique (relations de partenariat en vue d'interpellations politiques) GT3 : Mise en réseau d'homologues Nord/Sud (relations de partenariat en vue d'un renforcement mutuel des capacités) GT4 : Mobilité et échanges de jeunes (relations de partenariat dans le cadre d'échanges N/S, séjours d'immersion, projets de volontariat, etc.)
	<i>Repas</i>
Après-midi	Echanges en sous-groupes
	<i>Pause-café</i>
	Restitution en plénière et débat
	Conclusion et perspectives

Cadrage conceptuel, état des lieux des pratiques dans les ONG, enjeux

(Slides de l'exposé d'Adélie Miguel Sierra, ITECO)

Nouvelle pratique, nouveau champ de recherche

- Traditionnellement, la notion de « partenariat » recouvre, dans le monde de la coopération au développement, la construction de relations Nord/Sud autour de *projets de développement*.
- Ces dernières années, sous l'impulsion de l'évolution du contexte international, des relations de partenariat ont émergé autour de *projets d'éducation au développement*.

Une recherche d'ITECO : questions de départ

- Comment valoriser la participation des organisations du Sud dans les actions d'éducation au développement en Belgique par leur implication à différentes étapes des processus et par leur regard critique sur les contenus et les pratiques ?
- Comment nourrir l'action d'éducation au développement des thématiques et des pratiques des acteurs du Sud ?
- Quel est l'impact de ce type de partenariat tant au Nord que au Sud ?

➤ 2002-2003 : ITECO mène une étude sur le partenariat Nord-Sud en ED (avec appui CE)

Buts de l'action

- Valoriser la participation des organisations du Sud dans la pratique d'éducation au développement en Europe par leur implication à différentes étapes des processus et par leur regard critique sur les contenus et les pratiques.
- Encourager une pratique de l'évaluation de l'impact des actions d'éducation au développement menées en partenariat Sud Nord.

Objectifs spécifiques

- Connaître les pratiques de partenariat Nord Sud mises en œuvre dans les actions d'éducation au développement en Europe.
- Dégager les différentes logiques de partenariat sous-jacentes aux actions inventoriées.

Actions réalisées

- Inventaires des partenariats Nord Sud en éducation au développement dans les projets cofinancés par l'Union européenne
- Etablissement d'une typologie des projets de partenariat Nord Sud en éducation au développement
- Rassemblement de partenaires du Nord et du Sud pour tenter de systématiser et de mesurer l'impact de leur action en partenariat
- Systématisation des méthodes d'évaluation adéquates en fonction de chaque type d'action.

Méthodologie

- Analyse d'un échantillon de 135 projets (des différents Etats membres) introduits en cofinancement à la CE (entre 1996-1999)
- Elaboration d'une typologie des projets de partenariat Nord Sud en éducation au développement
- Organisation en 2002 d'un séminaire avec des partenaires du Nord et du Sud pour systématiser et mesurer l'impact de leur action en partenariat (auto-évaluation croisée)
- Synthèse + recommandations.

Partenariat ?... C'est quoi ?

Dans le secteur de la coopération, ce concept émerge dans les années 70 et correspond à une évolution de la vision de la coopération :

de l'**assistencialisme** on évolue vers une relation impliquant une communauté d'intérêt, **des responsabilités partagées**.

- Tension entre l'idéal et les pratiques
- Logique financière biaise la relation
- Différentes formes de coopération

Une multitude d'actions sont regroupées sous le concept d'**Education au développement**

- **Des actions de sensibilisation**
 - Activités pour « accrocher », favoriser une empathie du grand public
Ex. conférences, stands dans des festivals, expositions, documentaires, animations diverses,...
- **Des actions de conscientisation**
 - Processus à plus long terme pour permettre aux citoyens de construire un regard critique et se positionner sur les questions de développement
Ex. formations, stages dans une réalité sociale, groupes de réflexion,...
- **Des actions de plaidoyer et de lobby**
 - Influencer la prise de décision aux niveaux local, national et international
Ex. la campagne de SOS Faim à destination de l'Union européenne « Lait, l'Europe est vache avec l'Afrique » revendiquent
 - La fin des aides directes et indirectes à l'exportation de produits laitiers
 - La reconnaissance du droit à la souveraineté alimentaire
 - L'accroissement de l'aide au développement dans le secteur agricole
- **Des actions de mobilisation**
 - Construire un mouvement social Nord-Sud fort à travers la mise en réseau
Ex. les différents forums sociaux, la Marche Mondiale des Femmes, le réseau Via campesina
- **Des actions de recherche**
 - Analyser et élaborer des propositions alternatives aux analyses dominantes, en se basant sur le contexte historique et les structures qui génèrent les inégalités.
Ex. dossiers sur la dette (CADTM)

Typologie des types d'action menés en partenariat

- Type d'action : types d'actions éducatives spécifiques qui sont menées en partenariat avec le Sud au niveau européen. Définit l'« essence » principale des actions menées dans les projets étudiés.
 - Objectifs généraux : les objectifs de l'action éducative menées en partenariat Nord-Sud (et non les objectifs du partenariat en lui-même).
 - Publics : les personnes ou groupes sociaux à qui est destiné l'action éducative, au Nord et/ou au Sud.
 - Activités : les modes d'actions et/ou moyens éducatifs principalement utilisés dans les actions décrites.
 - Partenaires : les organisations qui sont impliquées dans la volonté que le projet soit réalisé. Ce sont les initiateurs du projet et/ou ceux auxquels ils s'associent par une convention.
 - Opérateurs : les acteurs qui réalisent le projet sur le terrain.
-
- **Echanges scolaires** : actions qui consistent à mettre en liens directs ou indirects des étudiants de divers pays du nord et du sud, dans un encadrement donné par les partenaires et/ou les opérateurs, par voie d'échanges directs, de courriers postaux ou électroniques.
 - **Voyage découverte** : rencontres Nord-Sud directes à travers l'organisation de voyages de groupes auparavant constitués (classes, mouvements de jeunesse,...) ou non (type chantiers) dans un pays du Sud, avec une organisation d'accueil sur place. Le voyage allie souvent la découverte du pays et le partage de la vie des gens sur place (immersion dans les familles ou dans une communauté locale).
 - **Promotion d'actions socio-politiques** : actions qui visent un changement social et/ou politique structurel à un niveau micro et/ou macro tant au Sud comme au Nord, et visent des relations Nord-Sud plus égalitaires.
 - **Promotion du commerce équitable** : actions qui visent à faire connaître le commerce équitable (le contenu, les protagonistes, la situation dans le Sud, les avantages) en tant qu'alternative aux logiques dominantes du commerce international.
 - **Promotion ou valorisations culturelles** : actions qui utilisent la culture comme vecteur éducatif, soit la culture au sens large : valeurs, modes de vie, références, soit au sens plus restreint de la production artistique.

Type d'action	Objectifs	Publics	Activités	Partenaires	Opérateurs
Echanges scolaires	Apprendre Découvrir Changement de mentalité	Etudiants Enseignants Familles et environnement proche	Echanges épistolaires ou virtuels Contact direct	ONG du Nord et du Sud Intermédiaires	Etablissements du Nord et du Sud Enseignants et directions
Voyages-découverte	Découvrir Rencontrer Communiquer Expérience	Jeunes adultes et	Chantiers (préparation et suivi) Séjours d'immersion	ONG du Nord et du Sud Intermédiaires	Mouvements et organisations de jeunesse Assos migrants Communautés locales
Action socio-politique	Faire avancer les luttes sociales	Organisations sociales	Campagnes de plaidoyer Formation	ONG du Nord et du Sud Mouvements	Mouvements et organisations sociales

			Echanges entre homologues, réseau	sociaux du Nord et du Sud	Communautés de base
Commerce équitable - consommation éthique	Comprendre l'interdépendance des problèmes Mieux rémunérer les producteurs du Sud	Consommateurs du Nord et du Sud	Campagnes d'information Magasins du monde	ONG du Nord et du Sud Syndicats	Coopératives Magasins alternatifs Organisations de label
Action culturelle et artistique	Changer les représentations Sentir les réalités Nord-Sud	Tout public	Expositions, festivals, productions littéraire, théâtre-action, médias, production associative	Centre de production et diffusion	Artistes « populaires » Migrants Communautés du Nord et du Sud

- Actions de promotion de projets Sud>

pas été retenus car implication du Sud se concentrait autour de témoignages pour rendre compte aux donateurs et rendre visible l'action des ONG Nord.

- Peu de projets d'échange méthodologique entre ONG

Attention, étude réalisée il y a 10 ans.

Nécessité d'évaluer l'évolution de ces types de partenariats.

Evolution des 10 dernières années

- L'ED a impulsé des actions de pression politique et de sensibilisation sociale dans lesquelles les ONG du Sud ont joué un rôle crucial ; par ex. le rôle de Via campesina.
- Les ONG du Sud ont fait pression auprès de leurs collègues du Nord pour qu'ils abandonnent « la culture de projet » et réorientent leurs actions notamment par un rôle plus actif dans l'action politique afin de modifier les systèmes qui génèrent des inégalités : la dette, le commerce ou l'environnement.
- Les forums alternatifs, organisés en parallèle aux conférences internationales des Nations Unies ou des institutions financières, ont renforcé l'idée que les ONG du Nord et du Sud doivent agir de manière concertée à travers des réseaux nationaux, régionaux et internationaux.
- A travers cet agenda commun émerge nonobstant une certaine répartition de fonctions : les ONG du Sud s'orientent vers la mobilisation et « el empoderamiento » des groupes les plus exclus, les ONG du Nord se centrent sur des campagnes de pression politique pour changer le cadre du mal-développement du Nord et les politiques des pays industrialisés qui perpétuent des relations Nord-Sud injustes.
- Les voyages dans le Sud s'insèrent mieux dans des démarches d'apprentissages. Les acteurs Sud sont valorisés en tant que formateurs par les ONG.
- Volonté plus accrue d'établir une réciprocité dans la relation (ex. voyages vers le Nord)
- Plus d'échanges de visions et de méthodologies sur le changement social.
- Meilleure articulation entre appui Sud, plaidoyer et actions éducatives.

Suivi d'ITECO

- Guide de questions pour construire et évaluer un partenariat Nord-Sud en éducation au développement.
- Elaboration de pistes de travail à travers un réseau d'échanges entre acteurs de l'éducation populaire et de l'éducation au développement (RIEDEP) porté par le collectif européen Polygone dont ITECO est membre.
- Etude en 2009, sur les besoins de renforcement des agents de développement.
- Collaborations avec des centres de recherche et de formation du Sud.

Une culture du partenariat Nord-Sud en éducation au développement

Exige

- de la part de tous les acteurs un nouveau regard sur les manières de travailler.
- une décentration par rapport à l'histoire et les logiques de coopération qui ont été développées entre les pays occidentaux et les pays des autres coins de la planète.

Permet

- une nouvelle forme de dialogue en vue d'un renforcement des capacités des gens à se mobiliser pour un autre type de société.
- d'expérimenter une autre manière de faire de la coopération au développement.

Chantiers à explorer...

- Capitalisation des expériences en partenariat
- Evaluation des effets et impact de ce type de partenariat
- Plus-value pour chaque partie ?
- Evolution des cadres réglementaires et financiers
- Meilleure articulation au sein des ONG entre les différentes modalités d'action

Commission européenne

- **Ligne ANE-AL (Acteurs Non Etatiques et Autorités Locales)**
 - Reconnaissance des partenaires Sud comme partenaires éligibles à l'appel.
 - Les actions doivent se dérouler dans un ou plusieurs Etats membres de l'UE. Certaines activités du projet peuvent être réalisées dans des pays du Sud, à condition qu'elles constituent une partie mineure de l'action et qu'elles contribuent directement aux objectifs du programme.
 - Certains coûts encourus dans les PVD peuvent être éligibles au titre de l'appel. La subsidiation de ces coûts est toutefois limitée par rapport au budget total du projet.
 - Les partenaires Sud participent à la définition et à la mise en œuvre de l'action, et les coûts qu'ils

encourent sont éligibles au même titre que ceux supportés par le bénéficiaire de la subvention.

▪ **Ligne « Jeunesse dans le monde »**

Cet appel promeut :

- La mobilité des jeunes et des personnes travaillant dans le secteur de la jeunesse ;
- L'échange d'expériences et de bonnes pratiques dans le secteur de la jeunesse et de l'éducation non formelle ;
- Le développement des partenariats et des réseaux durables entre organisations de jeunesse.
- Les organismes établis dans la liste des pays partenaires (tous continents) participent en qualité de partenaires. Les soumissionnaires (dont les ONG) sont issus des pays de l'UE (ou candidats) et de l'AELE.

Consensus européen pour l'ED (2007)

Le Consensus présente un cadre stratégique global pour l'ED en Europe.

- De manière générale entre acteurs multiples (en ce compris les organisations du Sud). Les recommandations 34 et 35 (défis) sont spécifiquement orientés sur le partenariat Nord/Sud.
- A noter aussi l'accent sur :
 - Le développement d'une philosophie commune et d'actions et de programmes communs, y compris dans les PVD.
 - Synergies avec d'autres acteurs pédagogiques et comparaison avec d'autres approches éducatives, dans et hors Europe.
- Sur le rôle de l'ED :
 - Les efforts de sensibilisation et d'éducation au développement qui produisent un impact durable sur la population s'appuient généralement sur un dialogue entre citoyens européens et citoyens des pays du Sud et, ce faisant, ne se focalisent pas sur des problèmes dits « du Sud », mais abordent des préoccupations touchant à des expériences partagées et à une humanité commune au Nord et au Sud.
- Sur les objectifs de l'ED :
 - Il faut encourager les activités et les programmes transeuropéens et les mesures d'appui mutuel, notamment entre acteurs distincts et nouveaux en matière de sensibilisation et d'éducation au développement et de coopération au développement, entre les niveaux national et européen, **entre les populations du Nord et du Sud et entre le secteur public et la société civile dans les pays à revenu faible et à revenu moyen en dehors de l'Union européenne.**

L'Europe s'est intéressée beaucoup moins aux expériences du Sud (y compris des migrants) en matière de programmes de sensibilisation et d'éducation au développement. Pour relever les défis du développement et atteindre les objectifs de l'ED, les initiatives européennes doivent chercher à établir un véritable dialogue avec les acteurs du Sud à propos d'expériences communes et de divergentes en matière de développement, de sensibilisation et d'éducation au développement.
 - Les projets européens peuvent tirer de nombreux enseignements des expériences et des organisations dans les pays du Sud.
 - Les acteurs du Sud doivent être consultés pour l'obtention et la diffusion d'informations sur les sociétés du Sud et sur les actions menées dans le Sud pour combattre et éradiquer la pauvreté.
 - L'ED s'appuie sur le partenariat, à savoir des efforts conjoints pour élaborer une philosophie commune et la décliner en actions correspondantes à l'égard du développement mondial, **que ce soit entre acteurs du développement au Nord et au Sud, (...).**
- Recommandations aux organisations de la société civile :

- Mettre en place des **processus de collaboration structurés, permanents et soutenus** entre des citoyens et des organisations du Sud et des éducateurs de l'enseignement formel et informel, des chercheurs et des représentants des médias en Europe, pour permettre au public d'agir et de contribuer à relever les défis de l'éradication de la pauvreté et du développement durable.

Cofinancement DGD

- Les textes réglementaires ne spécifient rien de particulier par rapport aux interventions menées en partenariat Nord/Sud dans le volet Nord mais la manière dont sont formulés les objectifs spécifiques, tant dans le volet Nord que dans le volet Sud, laisse supposer une ouverture de principe à ce type d'intervention.
- Cette approche est toutefois « encouragée » par la DGD. Plusieurs questions sont formulées en ce sens sous les principaux critères d'appréciation des programmes/projets des ONG.
 - La cohérence entre les volets Nord et Sud des ONG.
 - L'implication des partenaires Sud, l'approche participative des gens du Sud dans les interventions « Nord ».
 - Les synergies entre acteurs intervenant autour des mêmes problématiques.

Dans la pratique...

Par exemple :

- Sur les séjours formatifs dans le Sud
 - Les séjours de formation dans le Sud des ONG : vision et propositions d'amélioration du cofinancement DGCD, ACODEV, 2008.
- Sur la mise en œuvre de campagnes globales
 - Le cadre réglementaire freine et n'est pas adapté aux enjeux de travail en réseau au niveau international. Impossibilité de travailler en consortia. La Belgique doit pouvoir contribuer aux changements nécessaires au niveau international pour un réel impact de la coopération (cela ne se limite pas au territoire de la Belgique).

Communauté française

WBI (Wallonie-Bruxelles International)

- Rien de précisé dans les critères de l'appel ED.
- Accepte de financer, dans une mesure limitée, les frais de voyage de partenaires Sud pour leur participation à des événements relatifs à l'ED en Belgique (témoignages, conférences,...).
- Les frais de voyage du personnel Nord vers le Sud ne sont généralement pas acceptés.

Bureau international de la jeunesse : **Programme « Axe Sud »** vise à :

- Favoriser l'apprentissage interculturel par la découverte d'autres réalités dans une perspective de rencontre égalitaire entre les jeunes du Nord et du Sud où chacun apprend de l'autre.
- Appuyer les projets de jeunes belges avec des jeunes dans un des 9 pays africains... éligibles pour découvrir les réalités culturelles, sociales, économiques,... respectives et échanger sur des thèmes qui les préoccupent.
- Cofinancer des projets collectifs de jeunes entre 18 et 34 ans.

Groupe 1 Démarches éducatives

1. Participants au groupe

Animation: Adélie Miguel Sierra, ITECO

Rapport : Magali Lucy, ACODEV

Présentation du matin : Lobbé Cissokho, Oyofal Paj (partenaire de Solidarité socialiste) et

An Vandenberg, Plan Belgique

Participants : Lut Van Daele (DMOS-COMIDE), Katrien de Wilde (DMOS-COMIDE), Manu Ramis (DGCD), Stefanie Vannieuwenhove (FDH), Sissie Valmyncck (FOS), Jonathan Avau (ISF), Julia Petri (ITECO), Pamela Gazon (ITECO), Rosie Westerveld (ITECO), Adélie Miguel Sierra (ITECO), Andres Patuelli (LD), Roland d'Hoop (MDM OXFAM), Kristel Moerman (MEMISA), Pascale Recht (Oxfam-Sol), Estelle De Plaen (OXFAM-Sol), Eleonora Traversa (OXFAM-Sol), Lobbé Cissokho (Oyofal PAJ), Anne Furnémont (Plan Belgique), An Vandenberg (Plan Belgique), Eli Ayissa (SCI), Manolo Garcia (SERJUS), Perrine Crevecoeur (Solidarité socialiste), Chantal Jadot (Solidarité socialiste), Jan Franco (WSM), Magali Lucy (ACODEV), Solange Orrego (ACODEV).

2. Case studies

Lobbé Cissokho (Oyofal PAJ), partenaire de Solidarité socialiste, des Femmes Prévoyantes socialistes et de l'ONG Le Monde Selon Les Femmes, d'une part et An Vandenberg (Plan Belgique) d'autre part ont présenté leurs expériences de partenariat Nord/Sud dans le domaine éducatif. Manolo Garcia (Serjus), partenaire de Frères des Hommes, a donné son point de vue du partenariat Nord/Sud et mis l'accent sur la notion de co-responsabilité.

Dans le cas d'Oyofal PAJ, un réseau de mutuelles de santé communautaire au Sénégal, le partenariat s'est construit autour d'échanges entre des groupes de femmes (5 comités des Femmes Prévoyantes Socialistes et un groupe du réseau des mutuelles de santé au Sénégal) sur des questions de travail décent au Nord et au Sud. Le processus d'échanges et de rencontres autour des vécus des femmes a abouti, au terme de deux ans, à la production d'un recueil de contes « *Il était une fois Kolbak...* » sur le thème de la protection sociale, tout en gardant une dimension Nord/Sud et politique.

Le cadre de ce projet ED a été défini au départ par l'ONG belge, en fonction de publics du Nord. Le conte avait toutefois été choisi comme moyen de communication interculturel aisé à mobiliser auprès de différents types de publics cibles, au Nord et au Sud.

Si Oyofal PAJ s'est posée initialement la question de la finalité et de l'intérêt du partenariat autour d'une action éducative, créée à partir d'un besoin exprimé par le Nord, l'ONG du Sud en a retiré au final une plus-value. L'idée de réciprocité a fait son chemin au cours du processus de création des contes. Le conte est devenu un outil de communication et de sensibilisation aussi pour les publics cibles du groupe mutuelliste sénégalais.

Plus-value du partenariat :

- échanges enrichissants au niveau des valeurs (solidarité,...) et apprentissages en termes de contenu (thème de la protection sociale).
- renforcement des capacités en termes de pratiques de sensibilisation, d'éducation, de formation, de communication vers ses propres publics (ex. travail sur les images/messages, manière de les délivrer, etc.).

- renforcement de l'impact de la sensibilisation à la question de la protection sociale auprès des groupes cibles respectifs (processus d'éducation permanente dans les groupes belges et développement d'une culture de prévoyance auprès des femmes sénégalaises en zone rurale).
- pérennisation des actions en favorisant la systématisation et la capitalisation des expériences.
- mobilisation de groupes de femmes belges sur des thèmes Nord/Sud.

Plan Belgique est membre du réseau Plan international. Son objectif : la défense des droits des enfants à travers le monde et l'amélioration structurelle des conditions de vie des jeunes. Plan Belgique est active dans 48 pays partenaires au Sud mais développe aussi, depuis 2005, des actions éducatives et de plaidoyer dans le Nord. Le «Plan Youth Board », un de ses projets Nord, financé sur base de subsides de la Communauté flamande, consiste à mobiliser un groupe de jeunes volontaires entre 14 et 17 ans. Ces jeunes, formés aux droits de l'enfant, aux ODM, à la coopération au développement ainsi qu'aux techniques audio-visuelles, réalisent des actions de sensibilisation à destination d'autres jeunes sur ces thématiques. Dans le cadre du « Youth Board », il est prévu d'envoyer un nombre limité de jeunes pour réaliser un reportage dans une des communautés soutenues par Plan. Au Bénin, cette action est menée en collaboration avec Plan Bénin, l'homologue de l'ONG belge sur place. Les reportages et réflexions des jeunes sont utilisés dans les outils pédagogiques construits en commun et reversés dans le travail de plaidoyer de l'ONG belge. Il est prévu que des jeunes Béninois viennent à leur tour en Belgique pour aller à la rencontre d'autres jeunes, réaliser un reportage, en tirer des conclusions à retravailler dans leur propre contexte.

Ce projet ne relève pas d'une demande initiale du Sud. La proposition d'échanges de jeunes N/S-S/N en ED est venue de l'ONG belge. Les homologues locaux ne comprennent pas toujours la valeur ajoutée de l'ED alors qu'il y a en premier lieu des besoins de base à combler dans leur propre pays. En outre, il n'est pas toujours aisé de développer un outil pédagogique en commun qui soit adapté aux spécificités des publics cibles et des cultures respectives des deux pays impliqués. Le partenariat N/S en ED n'est pas quelque chose d'évident, cela s'apprend et se construit. Il n'est pas une fin en soi, il doit partir d'un besoin mutuel et amener un bénéfice pour les deux partenaires.

Manolo Garcia, de l'ONG guatémaltèque SERJUS, partenaire de Frères des Hommes, a souligné les nombreuses expériences et échanges en matière éducative de Serjus avec différents acteurs. Ces échanges prennent la forme d'une participation dans des campagnes de sensibilisation et de plaidoyer portée par une ONG du Nord; ou se fait à travers l'accueil de volontaires du Nord qui accompagnent l'ONG dans son quotidien. Le partenariat N/S en ED doit permettre de confronter les approches pédagogiques des uns et des autres. En Amérique latine, les approches participatives et de co-construction des savoirs avec les gens sont valorisées. Il est intéressant de les confronter avec les approches occidentales et de se renforcer mutuellement à cet égard.

Les échanges N/S ont permis à Serjus de voir comment le Nord perçoit les acteurs et les problèmes du Sud. Grâce à ces échanges, beaucoup de Guatémaltèques ont réalisé que le Nord partage les mêmes problèmes qu'eux. Or, les acteurs du Nord viennent encore souvent avec une volonté d'aider le Sud. Pour Manolo Garcia, ce concept d'aide doit évoluer vers l'idée de co-responsabilité. D'après l'ancien calendrier maya, 2012 correspond à un changement d'ère pour notre planète. Au-delà de la question du partenariat N/S autour d'actions éducatives, nous devons prendre conscience que nous sommes tous co-responsables de la terre. Il n'y a pas de « Nord » et de « Sud » mais un seul monde dans lequel nous devons tous travailler ensemble pour y rétablir l'équilibre et l'harmonie. Il ne s'agit pas de co-culpabilité ni de solidarité, cette question renvoie à la recherche créative et commune de solutions durables pour l'avenir de la planète.

Expériences d'autres ONG :

- participation des partenaires Sud dans la conception des ateliers d'immersion et dans les campagnes de sensibilisation chez Oxfam-Solidarité.
- échanges entre hôpitaux Nord et Sud chez Mémisa.
- échanges entre ONG, mutuelles, syndicats, autour du thème de la sécurité sociale chez FOS.
- expérience de tourisme solidaire chez Eco-Bénin.
- définition de thèmes communs de plaidoyer et de sensibilisation chez MDM Oxfam (mise en place d'un groupe de travail).

- envoi de volontaires sur des projets internationaux organisés par des partenaires du Sud au SCI; accueil d'un partenaire Sud au siège de l'ONG (stage de 3 mois).

Réflexion de la DGD :

Manuela Ramis, du service Sensibilisation (DGD-D5) note l'importance accordée par l'Administration belge aux synergies et complémentarités entre acteurs et notamment au partenariat Nord-Sud en ED. Comment les acteurs de l'ED impliquent-ils les partenaires Sud dans leurs activités au Nord ? Comment font-ils pour valoriser leurs expériences ? Sur base de quels critères ces partenaires sont-ils identifiés ? Quels sont les rôles de chacun dans l'intervention ? Ce sont autant de points d'attention qui font partie des éléments d'appréciation de l'Administration face à une demande de subvention. C'est un élément repris dans les discussions relatives à l'efficacité de l'ED.

La réforme des mécanismes de cofinancement ONG (AR06) a maintenu une scission entre le volet Nord et le volet Sud des programmes/projets des ONG alors que l'on prône un plus grand lien entre acteurs du Sud et acteurs du Nord. Dans la modalité « Programme », la cohérence des deux volets doit apparaître clairement mais il est plus difficile d'appréhender la complémentarité et la corrélation entre ces deux volets pour les ONG qui introduisent des projets. Il n'y a pas actuellement de réflexion interne en vue d'un décloisonnement total (disparition du cloisonnement Nord et Sud) et la remise d'un programme intégré. C'est peut-être un chantier pour les prochaines années. De même, il n'y a pas de débat sur la possibilité de faire financer des processus de renforcement des capacités d'acteurs Sud éducatifs dans le volet Nord.

3. Discussion sur les difficultés et atouts du partenariat N/S pour les démarches éducatives

Difficultés en matière de :

- Vision du partenariat Nord/Sud en ED
 - Le partenariat est souvent vu comme un partenariat financier. Comment renforcer nos partenariats et susciter de vrais échanges pour des changements sociaux ? Les partenaires locaux identifient-ils le besoin et l'intérêt d'une dimension éducative et politique ? Cela nécessite de choisir des partenaires spécifiques. On ne fait pas ce genre de partenariat avec n'importe quels acteurs.
 - La prise de conscience des interdépendances Nord/Sud est capitale dans cette réflexion.
 - L'idée de décloisonnement N/S et de coresponsabilité n'est pas encore acquise dans les mentalités, dans nos structures et se reflètent encore moins dans les mécanismes de financements belges ou européens où les actions doivent se classer selon des objectifs pour le Nord ou des objectifs pour le Sud. Aujourd'hui, tout est interdépendant. L'idée de saucissonner entre volet Nord et volet Sud est d'ailleurs une considération typiquement « Nord ». Cette distinction n'est pas perçue sur le terrain. Ce cadre est à faire évoluer.
- Identification du partenaire
 - Il est difficile pour un chargé d'ED d'entrer en contact avec un partenaire du Sud.
 - La mise en relation sera plus aisée si l'ONG a des partenariats dans le cadre de projets Sud. Mais, même dans ce cas de figure, les partenaires du Sud restent très en lien avec les chargés Sud. D'où l'importance de faire dialoguer entre eux les services internes aux ONG. Les coopérants sont parfois précieux pour faire le lien avec des partenaires Sud (ou identifier des personnes-ressources).
 - Parfois, c'est une ONG locale qui contacte un acteur du Nord (ex. Eco-Bénin). Ce cas est assez rare. La démarche éducative n'est pas toujours à la base de ce type de contact.
- Réciprocité dans la relation et l'implication dans l'action

- Le partenariat N/S en ED est souvent fait en fonction du Nord et à son bénéfice (la « perfection du Nord » reste la finalité). L'action éducative est souvent conçue par une ONG du Nord pour des publics du Nord. Il est demandé aux partenaires de s'aligner sur des critères du Nord. Les objectifs communs et l'apport mutuel manquent encore souvent.
- On ne va pas toujours assez loin dans la démarche de partenariat et la réciprocité. Par ex., les partenaires Sud peuvent avoir été impliqués au niveau de la conception d'un outil pédagogique (ou sa révision via une mission de terrain de l'ONG du Nord) mais il est plus difficile de les intégrer dans la réalisation de l'action elle-même, dans laquelle l'outil créé en commun sera mobilisé. Impliquer les partenaires dans la conception/révision d'un outil, est-ce une bonne pratique ? Cela leur demande du temps sans nécessairement en retirer un bénéfice en retour. Il y a certes des échanges interpersonnels intéressants mais est-ce que cela suffit ?
- Il y a encore trop peu de décentrement de la part des ONG du Nord et une ouverture pour apprendre du Sud. Or, il y a un intérêt à confronter nos pratiques éducatives. Il faut pouvoir s'interroger : comment veut-on être éduqué ? Comment veut-on éduquer ?, etc. Cela nécessite aussi de reconnaître les acteurs du Sud comme des experts, des formateurs, des éducateurs.
- La dépendance financière change souvent la nature de la relation entre le Nord et le Sud. La logique financière (et responsabilité administrative et financière du Nord) contredit souvent la logique égalitaire.
- Financement du partenariat
 - Le partenariat Nord/Sud en ED n'est pas toujours aisé à faire financer par les bailleurs. Le partenariat demande du temps, or, il y a aussi des exigences de résultats à court terme.

Plus-value et impact :

- Union des forces du Nord et du Sud pour obtenir des changements sociaux à des problèmes globaux.
- Atteinte d'un plaidoyer politique plus efficace.
- Identification des pistes alternatives et des solutions plus pertinentes et durables sur des problèmes communs par le croisement des regards qui permet une vision plus complète et une analyse plus fine et critique de la société.
- Via la réalisation d'un travail en commun (identification des enjeux communs, engagements mutuels, appropriation des messages communs, etc.), contribution au développement d'une relation plus égalitaire entre acteurs.
- Aboutir à une relation plus égalitaire entre acteurs permet l'évolution des représentations collectives des relations Nord/Sud et la vision du (de la coopération au) développement.
- Plus grande légitimité en tant qu'ONG Nord/Sud.
- Apprentissage, renforcement des capacités, amélioration des pratiques, développement des complémentarités par les échanges mutuels entre pairs et la confrontation des ressources méthodologiques, approches pédagogiques, autres modes de lutte pour les droits, formes de militance, etc. (le Nord a notamment beaucoup à apprendre du Sud à cet égard).
- Développement de processus d'évaluation plus riches grâce aux regards croisés.

Critères qualité pour une construire une bonne relation de partenariat :

Pour construire une relation de partenariat de qualité, plusieurs conditions sont nécessaires dont :

- Identifier (ou faire comprendre) la finalité et la valeur ajoutée du partenariat. Un partenariat pour faire un partenariat n'a pas de sens; il vaut mieux le voir comme une opportunité plutôt que

comme une condition sine qua non.

- Le Nord peut stimuler le partenariat Nord/Sud en ED, faire comprendre le sens et les objectifs d'un travail éducatif au Nord et en quoi le partenariat peut être utile à cet égard.
- Il faut aussi savoir répondre à un besoin du Sud (autres manières pour rentrer en partenariat).
- Reconnaître et valoriser l'expertise et les apports de chacun. Le partenariat, c'est plus que la mise en place d'une action éducative, c'est être ouvert au questionnement et être tourné vers le renforcement mutuel.
- Mettre autour de la table des partenaires ayant une capacité de gestion et une expérience pour s'assurer de l'aboutissement du projet (action éducative souvent de long terme).
- Clarifier les besoins/attentes/objectifs de chaque partenaire (éviter l'instrumentalisation).
- Partager une même vision/philosophie et capacité de se rencontrer autour d'enjeux, d'intérêts et d'objectifs communs. Volonté de construire ensemble et de prendre des initiatives en commun.
- Eviter de construire un partenariat et une intervention de manière artificielle (partir par ex. d'un projet existant au Sud ; ou de groupes cibles en commun ; ou d'expériences communes ; etc.).
- Identifier des responsabilités communes tout en se répartissant les tâches, être solidaire dans l'atteinte des résultats (coresponsabilité aux différentes étapes tout en reconnaissant les processus/histoires en amont du projet).
- Se concerter régulièrement, communiquer, se rencontrer (favoriser la connaissance mutuelle entre partenaires).
- Se renforcer mutuellement : formations au Nord proposées aux partenaires Sud ; expertise et expériences Sud au service de la formation des acteurs du Nord.
- Faire du partenariat une priorité, lui donner du temps et s'y impliquer (engagement des partenaires dans un processus de A à Z).
- Se donner le temps pour une démarche participative, laisser l'espace pour une démarche systémique.
- Bien analyser et connaître le contexte de l'intervention, notamment le contexte éducatif du volet Nord par le partenaire (il existe des différences à tenir compte).
- Le projet doit être cadré mais il faut pouvoir se réserver le droit à la surprise; rester ouvert à ce qui se présente.
- Identifier des critères de succès.
- Appliquer au Nord ce qu'on propose au Sud.

Recommandations pour les pratiques éducatives :

- Les actions éducatives sont des processus de long terme, prévoir un partenariat de long terme pour assurer une certaine continuité et pérennité aux actions éducatives.
- Identifier des personnes-ressources de référence qui connaissent bien le contexte donné.
- Concevoir un partenariat avec des acteurs de différents secteurs (vision plus riche pour la construction des actions éducatives).
- Considérer les valeurs « éducatives » au Nord comme au Sud avec leurs histoires, leurs questions.
- Favoriser un regard croisé et un échange sur les pratiques éducatives entre partenaires pour bien comprendre les approches et les démarches respectives.
- Expérimenter les formations et les activités des partenaires pour se les réapproprier et les adapter au besoin.

- Concevoir les actions éducatives de manière transversale et intersectorielle ou interprofessionnelle.
- Adapter et traduire le matériel et les outils éducatifs en fonction de chaque contexte. Si certaines méthodes peuvent être communes (BD, jeux de rôle, théâtre, etc.), les outils nécessitent une certaine contextualisation en fonction des publics à qui l'ONG s'adresse, les objectifs poursuivis, etc. L'action éducative et les outils doivent être pertinents sur le terrain (intégrés sociologiquement).
- Assurer une évolution des outils (ils ne sont pas figés une fois pour toute, tout comme ne l'est pas le partenariat).
- Dans les campagnes de sensibilisation, montrer les corrélations entre les réalités du Nord et du Sud. Ne plus parler uniquement du « Sud » mais montrer ces corrélations. Les campagnes auront plus d'impact si elles tiennent compte de cette dimension globale dans les messages.
- Capitaliser les expériences, répertorier les *success stories* et les transformer en guide de bonnes pratiques.
- Pouvoir se réserver des espaces, des projets où la réciprocité n'est pas nécessairement de mise.

Groupe 2 Lobbying politique

1. Participants

Animation: Wamu Oyatambwe, ACODEV

Rapport : Annemie Demedts, COPROGRAM

Présentation : Jean-Jacques Grodent, SOS Faim et Déogratias Niyonkuru, ADISCO

Participants : Etienne Van Parijs (ACODEV), Wamu Oyatambwe (ACODEV), Annemie Demedts (COPROGRAM), Eric Joris (DMOS-COMIDE), Tobias Troll (DEEEP), Machteld DHONDT (FOS), François GRAAS (MDM OXFAM), Jean-Jacques GRODENT (SOS Faim), Veerle De Craene (OXFAM-Solidarité), Aïnura MUKANOVA (WBI), Gaëlle NOUNGUI (WBI).

2. Case studies

SOS FAIM - Jean-Jacques Grodent

Description

- Partenaires : 4 plateformes dans 4 pays africains (Niger, Mali, Burkina Faso et Sénégal), qui font partie d'un réseau régional.

La continuité de la relation de partenariat est promue

- Grâce à du financement (= moyens pour la co-participation à des séminaires au Sud et au Nord)
- Grâce à des actions dans le domaine de l'ED (échanges scolaires, universitaires, travaux des bénévoles, réseaux éducatifs,...)

La base des relations de partenariat est historique, mais leur ancienneté varie.

Actuellement, le focus est mis sur le travail politique.

- L'agenda actuel de la collaboration :
 - Une initiative commune autour de la sécurité alimentaire, basée sur le plaidoyer vis-à-vis de parlementaires européens. Voir par ex. l'Appel du Luxembourg, plateforme de revendications dans le cadre des élections européennes de 2009.
 - Séminaire de programmation au Niger, où les thèmes communs ont été définis (février 2009) et rencontres régulières prévues autour de la réalisation (thèmes et méthodes, étude, propositions et arguments, rencontre avec les responsables politiques, équilibre mixte,...). Objectif commun sont les parlementaires ACP et européens.
- Répartition des tâches :
 - Pas de rôles fixes
 - Les décisions stratégiques incombent aux plateformes !
 - Chacun clarifie leur propre contexte et agenda
 - Opérationnel : SOS Faim, avec un financement DGD complète les moyens des plateformes
- Difficultés :
 - Investissement de temps

- Travail connaît des hauts et des bas
- Problème sous-jacent : le financement ! qui définit où les priorités doivent être ou non.

Evaluation

- Conditions pour le partenariat :
 - Co-décision !
 - « Complicité » nécessaire ! cela doit être plus qu'une relation formelle, sinon la relation de partenariat est creuse.
- Plus-value : SOS Faim ne serait pas ce qu'elle est sans le partenariat !
 - Il alimente des petites initiatives dans le champ du travail politique et fournit un renforcement technique et politique au Nord
 - Dans le Sud, le partenariat signifie surtout un renforcement technique.
- Leçons : plus d'attention sur l'aspect financier
 - Le partenariat demande beaucoup de moyens
 - Impact sur le budget Sud : les ressources sont mis à disposition en fonction des priorités ; avec pour conséquence qu'il ne reste pas de moyens disponibles pour le travail de lobbying lui-même.

ADISCO - Déogratias Niyonkuru

Description

ADISCO est une organisation burundaise, partenaire de Solidarité socialiste et Broederlijk Delen.

ADISCO a démarré en 2006, et a des liens avec la Confédération nationale des Producteurs de café.

Le café au Burundi représente 80% des revenus et est une source de revenus pour 56% de la population.

La filière du café est « un monstre complexe », avec différentes étapes dans le traitement.

Le café est généralement cultivé sur de petites plantations, la production n'est pas industrialisée.

Le secteur du café est nationalisé, mais il y a une grande pression pour privatiser les usines. Des associations et fédérations de producteurs ont été érigées pour défendre leurs intérêts.

A l'époque, des usines ont été construites pour le traitement du café avec l'argent de la Banque mondiale. Les paysans ont participé dans le remboursement des prêts à la Banque mondiale et affirment donc que ces usines « sont à eux ».

Le gouvernement burundais a reconnu (2007) le droit de propriété des producteurs, mais il a été mis à rude épreuve par la Banque mondiale qui exige qu'il donne le feu vert à la privatisation, aussi à travers les acheteurs étrangers. Elle le menace sinon de stopper toute aide au Burundi.

Les organisations paysannes sont arrivées à la conclusion (2009) que la mobilisation de la société civile au Burundi seule ne suffisait pas pour offrir une résistance, compte tenu que les décisions sur la privatisation du secteur du café ne sont pas prises au Burundi ! Ils ont cherché des alliances avec des organisations du Nord, dont par ex. Solidarité socialiste et Broederlijk Delen. Une pression a été mise sur le gouvernement belge, qui via son représentant à la Banque mondiale et l'interpellation de son ambassade au Burundi, a certainement joué un poids dans la balance et a contribué à un résultat visible (arrêt de la procédure d'« appel d'offres » pour la privatisation).

En outre, la manière d'aider les organisations paysannes à créer leurs propres usines a été examinée.

Evaluation

- Problème des moyens :
 - Personne n'a les moyens financiers ; en outre, c'est réglé par les dépenses non subsidiées (DNS) : par ex. les coûts d'avocat pour déposer une plainte ne sont pas subsidiés.
 - Ce que l'on possède bien : l'engagement/l'investissement des gens !

- Il y a des limites à la confrontation de la Banque Mondiale (arrogance du pouvoir !). Le soutien belge seul ne suffit pas. Il manque aussi des analyses qui offrent des réponses fondées à la question : sur qui faut-il peser ? Sur les Nations Unies, la Banque Mondiale ? Sur un secteur privé complice ?
- Plus-value pour ADISCO :
 - Il y a de gros intérêts en jeu; la vie de dirigeants est en danger. La conscience de ne pas être seul, se sentir soutenu et protégé dans la confrontation avec des opposants de taille, est très importante.
 - Soutien financier
 - Montre que le travail politique doit être mené de pair avec une mobilisation à la base.

Conclusions des études de cas

- La recherche des différentes pratiques et documenter les expériences, les bonnes pratiques (via les fédérations ?) pour donner une réponse bien fondée à la question : « comment exercer l'influence ? » (par ex. voir si les différentes étapes d'une lutte nécessitent des alliances différentes).
- Les méthodes de plaidoyer politique ont été créées dans la pratique puis (en partie) structurées et converties pour d'autres domaines d'action.
- Besoin de grande flexibilité et de créativité. Le plaidoyer ne peut être programmé à l'avance, cela demande une grande souplesse et agilité en fonction de l'actualité, des opportunités qui apparaissent. Cela a aussi des conséquences pour l'adaptation de la réglementation : flexibilité, pour tenir compte de certains coûts (ex. voyages).
- Sur base des études de cas, la nécessité d'un objectif très clair et commun apparaît. En général, cet aspect marche bien. Le problème se pose davantage au niveau des stratégies, où il est plus difficile d'avoir un accord. Le manque de consensus sur la méthode de travail peut être imputée à différentes choses : différences culturelles, raisons pratiques, les conséquences d'une approche varient souvent si on se situe dans le Sud ou dans le Nord (par ex. danger d'une mobilisation de masse), des publications à valeur inégale pour les alliances politiques au Nord et au Sud, etc.
- La demande des moyens financiers est très importante. L'impact peut devenir très limité si il y a un manque d'argent. Quelles solutions ? Responsabiliser tout le monde au Nord et au Sud ? Investir et utiliser aussi souvent que possible les réseaux existants ?
- Les choix doivent être mûrement pesés et réfléchis ! Les intérêts, les *backgrounds* peuvent être très complexes à l'intérieur d'un partenariat.
- Il faut un équilibre dans le choix d'un objectif ! Voir par ex. SOS Faim+ leurs partenaires : ils se concentrent à la fois sur les parlementaires européens et ceux des pays ACP.
- La légitimité est très importante dans le travail politique. La légitimité est en partie basée sur l'importance du défi de la mobilisation pour les parties prenantes, dans la mesure où le travail politique correspond aux intérêts de la population et que celle-ci le reconnaît comme tel.
- Faire partie d'un réseau international (voir OXFAM Solidarité) présente de nombreux avantages et offre de nombreuses opportunités pour la collaboration, mais a aussi ses limites : moins de souplesse dans le travail, plus difficile d'harmoniser les différents agendas (local, international).

3. Discussion sur les difficultés et atouts du partenariat N/S pour le lobbying politique

- Lien entre l'ED et le plaidoyer ?
 - Tous les deux = un ensemble d'actions dirigées vers le changement
 - Présentent différents objectifs prioritaires, mais qui peuvent se renforcer mutuellement.
 - Ne pas créer de fausse dichotomie, les deux sont très liés.

- Dans le débat avec l'Autorité publique, le travail politique/plaidoyer politique ne doit pas être remis en question.
- La participation de la base au Nord et au Sud
 - Le travail politique suppose une adhésion de la population, un lien avec le travail de terrain.
 - D'où l'importance de la restitution à la base, au Nord et au Sud ; le travail politique ne peut s'enfermer dans la technicité, il doit en premier lieu conduire à l'éducation citoyenne, éduquer à l'action politique (coproduction de la citoyenneté).
 - Le pont entre le plaidoyer et le travail de terrain/avec la base est très important pour l'efficacité du travail politique ! La base aide à maintenir l'action dans la juste direction.
 - Exemple : l'action autour des poulets congelés au Cameroun a été récupérée par les politiques, comme conséquence du fait qu'elle avait été menée par une organisation spécialisée qui n'était pas enracinée dans un travail avec la base.
 - Exemple : la « campagne Coltan » (2003), une campagne avec beaucoup de parties prenantes, bien conçue ici au Nord, mais inconnue au Congo (effet recherché ? légitimité ?)
 - Importance de la réciprocité : attention pour la visibilité et la reconnaissance de chacun dans la campagne !

Groupe 3 Mise en réseau

1. Participants au groupe

Animation: Luc Van De Poel, COPROGRAM

Rapport : Etienne De Leeuw, ACODEV

Présentation du matin :Dany Singoma, PRODESS RDC (partenaire de Solidarité socialiste) et Stefaan Bonte, TRIAS

Participants : Marie LEGRAIN (ADG), Béatrice CLARINVAL (CASIW), Macaire NTRIRANDEKURA (CNAC Burundi), Gérard JANSSENS (COMIDE-DMOS), Stéphane BOUL'CH (COTA), Michèle DEWORME (DGCD), Agnès MPUEKELA BADIBANGA (ENTRAIDE EDUCATIVE ET SOCIALE), Marie José MULAMBA LOWA (FONDATION USAIDIZI), Perrine RAQUET (FRERES DES HOMMES), Stiene BILLEN (FOS), Emmanuelle DE CALUWE (HANDICAP INTERNATIONAL), Serge GBAGBEU (KASUMAYE CASAMANCE), Valérie VANDERVECKEN (MDM OXFAM), Noémie EL AGREBI (MIEL MAYA HONING), Veerle DE CRAENE (OXFAM SOLIDARITE), Sylvie DEMEESTER (SOLIDARITE SOCIALISTE), Laurent GERARD (TECHNOLOGY TRANSFER) et Fabienne SICHEN (WSM).

2. Case studies

Deux études de cas ont été présentées en matinée d'une part par une représentant de l'association PRODESS (association congolaise - RDC) et de l'autre par un représentant de l'ONG belge TRIAS.

Première présentation :

PRODESS est une association d'appui aux organisations de quartier et aux organisations paysannes. Elle est partenaire de l'ONG belge Solidarité Socialiste et fait ainsi partie d'un réseau, le FADOC, qui vise le renforcement des organisations communautaires de base. Le FADOC est un large réseau de partenaires de Solidarité Socialiste qui concerne 12 pays. Le réseau qui est relatif tant au volet Nord qu'au volet Sud, se fonde sur un partage des responsabilités.

L'identification des partenaires par Solidarité Socialiste en RDC s'est faite à partir d'une évaluation basée sur neuf critères comme par exemple la démocratie interne, la transparence, l'éducation populaire, etc.

Le réseau fonctionne sur base de la responsabilité solidaire. En RDC, le travail s'effectue ainsi à trois niveaux, au niveau local, au niveau national et au niveau international. A partir du contexte local, une réflexion est menée pour examiner ce qu'il est utile de porter au niveau national et d'examiner ensuite quels sont les problèmes nationaux à porter au niveau international en alimentant par exemple un plaidoyer et en examinant comment le construire et y participer ensemble. Le réseau permet d'articuler ces niveaux et de s'appuyer sur l'échange et la collaboration entre les membres.

Exemple concret : monter un plaidoyer à Bruxelles pour envoyer des troupes des pays de l'Union Européenne en RDC où le réseau permet de fournir des témoignages directs du Congo.

L'initiative est selon les cas en provenance du Sud ou du Nord. Par exemple, dans l'initiative belge d'une campagne sur les élections en 2005 en RDC, il y a eu une demande d'implication des partenaires Sud pour énoncer que le Congo veut voter mais qu'il y a des préalables. L'articulation en réseau permet ici de remonter vers la Belgique l'analyse et les points de vue des associations du Sud.

De manière plus générale, le travail en réseau permet de regarder les problèmes communs et d'examiner comment les aborder ensemble. Il permet aussi l'échange de pratiques et d'expériences.

Il importe de souligner qu'en RDC, il n'y a pas vraiment de politique de subvention des associations par les acteurs publics locaux et donc PRODESS est surtout financée via Solidarité Socialiste. PRODESS, comme les autres partenaires, est encouragée à rechercher d'autres financements. Par ailleurs, le réseau ne fonctionne pas en vase clos. Chaque membre tisse aussi ses propres liens et ses éventuels réseaux. De

cette manière, le réseau FADOC s'enrichit par les liens que chaque membre développe avec sa société civile.

Le réseau s'est doté pour fonctionner d'outils communs et des lignes de conduite définissant son identité. Il s'est créé aussi des sous-réseaux en son sein.

Ces mécanismes permettent que l'information circule plus rapidement tant du Nord vers le Sud que du Sud vers le Nord. Les partenaires ne sont donc plus isolés et ont accès à des informations sur les campagnes et sur les éventuels nouveaux concepts comme cela a été le cas pour la thématique « travail décent » plus portée par le Nord au départ.

Le partage d'expériences et la construction commune est au centre. Ceci renforce l'ensemble des acteurs tant au Nord qu'au Sud. Par exemple, les partenaires du Sud sont informés du volet Nord de Solidarité Socialiste et alimentent et influencent son contenu en fonction de leurs propres connaissances. L'accès et la circulation rapide de l'information est un des avantages clés du réseau.

Au niveau des facteurs limitant, il faut souligner la barrière des langues et aussi les difficultés de déplacements et d'octroi des visas.

La compréhension des mots est aussi parfois différente. Ainsi, au Sud, on ne parlera pas d'éducation au développement mais plutôt d'éducation populaire.

Le réseau se réunit formellement deux fois par an et saisit des opportunités (exemple le forum mondial). Concernant le renforcement de capacités, des séminaires sont organisés au niveau du réseau par exemple sur les techniques de plaidoyer. Le transfert de compétences entre partenaires est aussi central et s'articule dans tous les sens y compris donc sur le volet Nord de Solidarité Socialiste.

Deuxième présentation :

L'ONG belge Trias développe des actions de coopération, tant au Nord qu'au Sud. Elle développe des actions de coopération auprès de groupes spécifiques comme celui des organisations d'agriculteurs, des associations d'entrepreneurs et des associations de jeunes. Trias est ainsi en relation dans le Nord avec six organisations partenaires et appuie avec le concours de ces organisations 83 partenaires au Sud, également prioritairement les organisations d'agriculteurs et le micro-entrepreneuriat. Trias a développé des liens tant avec des organisations d'agriculteurs et d'entrepreneuriat du Nord et du Sud et joue un rôle de mise en réseau, facilite et appuie les interactions entre les partenaires du Nord rencontrés.

Ces relations directes entre organisations du Nord et du Sud sont essentielles. Elles s'inscrivent dans un processus qui tend à rendre la relation entre les partenaires durables. Ce processus commence par une identification de synergies possibles entre acteurs. Dans cette étape, Trias joue un rôle important comme stimulateur pour faciliter les contacts. Ensuite s'élabore une phase de prise de connaissance via la mise sur pied d'un voyage d'étude (Nord/Sud ou Sud/Nord). Une à trois personnes mandatées clairement par leur structure vont créer les liens et souvent il s'ensuit aussi un peu après une contre-visite. De ces voyages d'échanges naît une véritable relation de partenariat qui va se concrétiser sur des thèmes précis. L'étape suivante est la mise en place d'une plateforme de communication entre les partenaires (revue, blogs, site internet,...) puis la mise sur pied d'un agenda commun avec des objectifs, attentes à adapter aux uns et aux autres. Le rôle de Trias est d'encadrer ce processus en montrant la diversité des attentes et en les remettant en question si nécessaire. Par exemple, une demande d'envoi de matériel sera recadrée et mise en perspective avec d'autres approches. Trias peut bien sûr appuyer des transferts financiers mais dans le cadre d'une démarche réfléchie. Un grand travail de sensibilisation est effectué pour que la relation entre partenaires ne se focalise pas sur le financier. Ceci nécessite une bonne connaissance entre partenaires et donc beaucoup d'échanges entre eux, entre autres via les missions. La rencontre et la mise en réseau coordonnée et organisée entre ces groupes du Nord et du Sud crée une dynamique d'échange d'idées, de savoir-faire, une meilleure connaissance de la réalité de l'autre et facilite la construction d'actions communes. Le rôle de Trias est celui d'un facilitateur, d'un intermédiaire et les relations de partenariat sont centrales, le but étant de tendre vers un partenariat basé sur un échange durable et réciproque.

Trias est lui-même soutenu par plusieurs bailleurs (UE, DGCD, Flandre, Ex-Change,...) qui complète ainsi son apport propre. Mais dans le soutien financier que Trias donne aux organisations, Trias est sélective. Par exemple, une structure du Sud veut lancer une organisation de jeunesse et Trias la met en relation avec une organisation de jeunes au Nord. Cela a débouché sur une mission mais Trias ne financera pas les voyages de tout le monde.

Actuellement, Trias a neuf partenariats en cours. Chaque partenariat est évalué chaque année dans le

rapport annuel. Il en ressort clairement que les organisations du Nord peuvent être une plus-value pour les organisations du Sud mais aussi que de tels partenariats modifient la perception qu'ont les organisations et personnes du Nord sur les organisations et enjeux du Sud. Dans ces partenariats, il est très important de veiller à la sélection des personnes. Il faut qu'elles disposent à la fois d'un mandat de leur organisation et aie une réelle représentativité en plus de compétences personnelles. Ces personnes sont les ambassadeurs, les témoins. Pour qu'une mise en réseau d'organisations du Nord et du Sud fonctionne bien, il est aussi nécessaire de bien cerner une thématique et de se concentrer sur des choix très concrets.

Parmi les points difficiles, la perception culturelle du temps et lié à cela la vitesse différente d'exécution entre les partenaires doit être canalisée. Par exemple, pour un entrepreneur du Nord ne pas passer tout de suite à l'action est compliqué et il est prêt à s'y lancer tout de suite alors que ce n'est pas l'esprit du partenariat qui vise à responsabiliser les organisations via une démarche d'échanges entre personnes. Dans cette relation de partenariat, il ne s'agit pas ici de parler aux gens mais de parler entre gens. Et Trias, en tant qu'organisation qui a un réseau de partenaires tant au Nord qu'au Sud facilite cette rencontre, que ce soit entre organisations Nord/Sud ou entre organisations Sud/Sud.

3. Discussion sur les difficultés et atouts du partenariat N/S pour la mise en réseau

Le travail en réseau Nord/Sud produit à la fois des résultats dans le travail d'éducation au Nord que dans un travail d'appui aux structures Sud. Le travail en réseau dépasse le cadre actuel de séparation entre volet Nord et volet Sud et pousse à un décloisonnement. Il est globalement perçu comme une démarche positive par les participants même si il demeure encore du travail pour le potentialiser au mieux.

Il est assez vite apparu que les critères pour un bon partenariat dans le cadre d'un réseau sont globalement les mêmes que pour un partenariat classique à savoir :

- une vision et mission partagée ou à défaut suffisamment de valeurs et centres d'intérêts partagés.
- Une transparence entre partenaires dans une relation de confiance et d'ouverture réciproque en évitant les agendas cachés.
- Une reconnaissance de la diversité et de la complémentarité des membres du réseau.
- Une répartition claire des rôles qui se concrétise aussi par des contrats entre organisations ce qui est nécessaire quel que soit la qualité des relations humaines et permet d'inscrire des tâches dans un processus.
- Face au risque de dépendance financière et d'instrumentalisation entre des partenaires du Nord et du Sud, il est plus facile de trouver un équilibre dans le cadre d'un réseau que d'une relation directe.
- Il faut des priorités communes au réseau ce qui n'empêche pas que chaque membre puisse aussi avoir des priorités individuelles.
- Le partenariat est ici directement fonction du réseau. C'est parce qu'il y a un réseau que l'on est en partenariat avec tout le monde.

Concernant la plus-value du travail en réseau, les éléments cités sont :

- une plus grande légitimité car via le réseau une dynamique d'échange se crée et cet échange se base sur la connaissance concrète et pratique du terrain de chaque acteur.
- Une harmonisation des acquis, le réseau permettant d'échanger et de capitaliser à partir des expériences des autres, même si ce travail de capitalisation doit encore être davantage développé.
- Permet d'être concret et d'apporter ces réalités concrètes dans un discours éducatif.
- Facilite le lien entre l'analyse et la perception globale d'une problématique et des actions

concrètes locales.

- Le travail en réseau pousse à revisiter et à se questionner sur sa propre institution.
- Permet un renforcement mutuel via un échange de savoirs et un apprentissage mutuel.
- Le travail en réseau amplifie l'implication, renforce l'enthousiasme ainsi qu'une plus grande conscientisation et des relations plus égalitaires.
- Le Sud reçoit un visage et les stéréotypes diminuent. En même temps, via des actions communes et une meilleure connaissance, on sort du lien Nord/Sud pour un lien entre organisations et personnes.
- L'action de lobby est renforcée grâce à un travail en réseau.
- Le travail en réseau renforce une dynamique de citoyenneté internationale.

Quelques recommandations :

- Réfléchir à une meilleure compréhension de la mise en réseau et au niveau des bailleurs faciliter un cadre qui facilite cette mise en réseau. Les bailleurs sont également en recherche entre autres d'une juste définition des réseaux. Imaginer dans ce cadre un décloisonnement Nord/sud est une piste intéressante vu l'interaction constante ici entre les deux volets et la pertinence réduite d'isoler spécifiquement chacun de ces volets.
- Privilégier les réseaux ouverts où les échanges et les modes de communication permettent d'avoir des constructions positives.
- Construire son réseau dans le respect des spécificités de chacun et en partant de thématiques et expériences concrètes.

Groupe 4 Mobilité des Jeunes

1. Participants au groupe

Animation: Pascal Duterme, SCI

Rapport : Denis Dubuisson, ACODEV

Présentation du matin : Neide Da Silva, ETPAS (partenaire de Frères des hommes) et

Séverine de Laveleye, QUINOA

Participants : Pascal Duterme SCI, Cecilia Diaz FDH, Neide Da Silva ETPAS, Jacinta Maria Aguiar IFF, Gilberto Ferreira SOLSOC, Abdeltatif El Otmani SETM, Danielle Moreau WBI, Guy Capals UCOS, Joke Cornelis Volens, Denis Dubuisson ACODEV, Sandra Lambillote DBA, Séverine de Lavaleye QUINOA, Catherine Peters FUCID, Fanny Polet FSTM, Luk Delft COMIDE-DMOS

2. Case studies

Neide Da Silva (Etapas - Recife, Brésil, partenaire de FDH) et Séverine de Lavaleye (Quinoa) ont présenté deux expériences assez différentes de partenariats dans le cadre de la mobilité des jeunes.

Dans le cas d'**Etapas**, c'est une partie des destinataires de leur programme d'éducation à la citoyenneté qui a souhaité connaître la réalité rencontrée ailleurs. La demande vient donc ici du Sud. C'est sur base de cette demande qu'Etapas et FDH - partenaires de longue date sur le volet Sud - ont construit le projet de mobilité croisée entre jeunes de Recife et de la commune d'Anderlecht. Chaque partenaire a mobilisé ses réseaux locaux en soutien à l'échange. Dans le cas de ce projet, on a donc deux niveaux de partenariat : le partenariat Etapas-FDH et les partenariats locaux entre Etapas-acteurs locaux brésiliens et FDH-acteurs locaux anderlechtois.

Au niveau de la répartition des responsabilités, les deux partenaires centraux (Etapas et FDH) ont assuré la coordination générale du projet, la coordination des relations avec leurs partenaires de second niveau, la formation et l'information des jeunes dans leur pays d'origine avant le départ et l'accueil lors de l'échange. FDH a assumé la responsabilité administrative et financière vis-à-vis du bailleur de fonds.

La valeur ajoutée qu'Etapas et FDH accordent au partenariat dans le cadre de cette action d'ED se retrouve à trois niveaux :

- la construction collective du projet
- la continuité des actions au-delà du projet
- la responsabilité partagée sur les résultats

Chez **Quinoa**, la mobilité des jeunes ne s'envisage pas dans le cadre d'un échange croisé N/S mais bien dans un processus d'éducation au développement qui vise l'engagement de jeunes belges pour un monde plus solidaire. Pourtant le partenariat est également important dans cette logique, même si Quinoa ne développe pas de volet Sud. Les partenariats qu'elle entretient sont donc exclusivement axés sur l'ED.

L'importance du partenariat N/S pour Quinoa dépasse la question de la mise en œuvre d'un projet de mobilité des jeunes. Quinoa a un objectif de changement social pour lequel des alliances sont nécessaires, d'où la mise en place d'une approche collective. Les partenaires du Sud (qui accueillent les jeunes) doivent transmettre leur engagement propre pour le changement social. Dans la démarche de Quinoa, il est important de montrer aux jeunes des gens qui au Sud s'engagent, qui sont porteurs d'alternatives.

L'identification des partenaires se base donc sur des critères de similarité de vision (lecture critique des

relations N/S), de communauté de valeurs (travail sur le renforcement des communautés et parties concernées plutôt qu'action caritative). Mais cette identification est problématique sans volet Sud.

Le partenaire Sud est chargé de l'accueil des jeunes et du processus éducatif au Sud, Quinoa se charge du travail éducatif de préparation au voyage. Les partenaires évaluent ensemble l'atteinte des objectifs. S'inscrivant dans le cadre partenarial, la responsabilité sur les résultats est partagée entre partenaires. Chacun est impliqué dans le processus pédagogique.

Dans ce type de partenariat, exclusivement axé sur le processus éducatif de jeunes du Nord, qu'est-ce qu'en retirent les partenaires du Sud ? Quinoa identifie la plus-value à leur niveau sur trois plans :

- au niveau matériel, une partie des frais de fonctionnement de l'organisation sont pris en charge pendant la durée de l'accueil des jeunes sur le terrain, ces jeunes se sont également mobilisés avant le départ pour apporter un petit financement au partenaire.
- Pour certains partenaires, cela fait partie de leur propre stratégie de mobilisation / plaidoyer : pour que les choses changent, il faut un engagement au Nord, le réseau « ex-Quinoa » peut continuer à être mobilisé
- Au niveau opérationnel, la mise en œuvre d'un projet d'accueil de jeunes belges dans un village peut aider à créer une dynamique collective en son sein, dynamique utile pour d'autres réalisations
- Au niveau local, l'accueil de jeunes belges peut renforcer la visibilité et la crédibilité de l'association accueillante

L'avantage trouvé par le partenaire Sud ne se trouve donc pas forcément au niveau des objectifs d'ED eux-mêmes. Les objectifs ne sont donc pas forcément communs, mais bien complémentaires. La durée de la plupart des partenariats entretenus par Quinoa est un bon indicateur du fait que chacun s'y retrouve.

Dans ce contexte, le défi pour Quinoa est de faire évoluer le partenariat d'une logique opérationnelle (mise en œuvre d'un échange interculturel) vers un contenu plus axé sur le renforcement mutuel au niveau de la vision.

3. Discussion sur les difficultés et atouts du partenariat N/S pour la mobilité des jeunes

Les participants au GT4 ont identifiés les éléments suivants comme difficultés, enjeux du partenariat N/S pour la mobilité des jeunes :

- dépasser le partenariat opérationnel pour arriver à un renforcement mutuel
- différence de visions éducatives entre partenaires
- opposition entre la logique financière (déséquilibre des moyens) et la logique égalitaire
- identification de partenaires du Sud
- construction commune d'un projet de mobilité de jeunes plutôt qu'alignement du partenaire du Sud sur la logique du partenaire du Nord
- mieux valoriser les apports du partenaire du Sud
- la multiplication des partenaires multiplie les difficultés
- attente légitime d'une mobilité S->N, comment gérer ? Un projet de mobilité mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat de long terme peut générer des attentes de mobilité « retour » plus fortes

Les atouts / points forts du partenariat N/S :

- le partenariat donne du sens à l'interculturalité
- responsabilité partagée sur les résultats, donc meilleure efficacité
- conception commune du parcours pédagogique, objectifs partagés

- peut entraîner le questionnement du partenaire N (pour aller chercher un public cible plus difficile à toucher a priori, par exemple) => out of the box thinking
- la continuité du partenariat permet de dépasser l'instrumentalisation du partenaire S naturelle à court terme.

Eléments qui fondent la qualité du partenariat N/S en matière de mobilité des jeunes, recommandations :

- nécessité pour chaque partenaire de trouver une **valeur ajoutée concrète** au partenariat. Cette valeur ajoutée n'est pas forcément commune, mais elle doit être partagée explicitement. Au-delà d'objectifs éventuellement communs, chaque partenaire doit pouvoir s'y retrouver individuellement dans le partenariat ; chacun doit savoir ce que l'autre recherche. Les résultats et activités doivent concourir aux objectifs des deux partenaires.
- Nécessité de fonder la relation de partenariat sur quelque chose qui **dépasse la mise en œuvre du projet** lui-même.
- Importance d'une **implication des deux partenaires** à toutes les étapes du cycle du projet. Plus long est le partenariat, plus forte est l'exigence de coresponsabilité depuis le stade de l'identification du projet. Lorsque le partenariat naît autour de la mise en œuvre d'un projet déjà formulé par un des deux partenaires, il est important de bien discuter les objectifs propres à chacun.
- Important d'**articuler volet Sud et volet Nord** lorsque deux partenaires sont actifs sur ces deux volets en même temps. Cette articulation doit être réalisée au niveau de chacun des partenaires.
- Importance de la **cohérence entre les partenaires et les objectifs poursuivis**. Cette cohérence peut être atteinte par deux voies : si les objectifs du projet de mobilité sont prédéfinis, il faut choisir un partenaire cohérent par rapport au projet (p.ex acteur éducatif, acteur culturel ou acteur de développement communautaire ?), si le partenariat existe avant le projet de mobilité, il est nécessaire de construire ensemble la démarche éducative.
- Nécessité de pouvoir entretenir un **dialogue permanent** avec le partenaire Sud. Les moyens adéquats doivent être prévus. (recommandation pour les bailleurs de fonds)

Conclusions

(Allocution de Pascal Duterme, SCI)

Quand on parle de coopération au développement, référence est souvent encore faite uniquement aux projets de développement dans le Sud et on omet de parler de l'éducation, du plaidoyer, du changement indispensable des mentalités. Or, peut-on envisager la transformation sociale et les rapports de force sans envisager de changer les mentalités et les comportements des citoyens au Nord et au Sud ?

A l'heure actuelle, nous avons pris conscience que cette transformation sociale ne peut se faire que les uns avec les autres. Nous sommes tous co-citoyens du monde, donc co-responsables dans la lutte contre les inégalités et la gestion du monde.

Parfois on craint l'instrumentalisation du Sud pour servir des objectifs Nord. L'éducation au développement, la mise en réseau, les actions de plaidoyer, etc. sont encore trop souvent perçues comme des actions « Nord ». Le rôle des acteurs du Sud se limite parfois à des interventions de type ponctuel pour appuyer les actions au Nord. Or, ce n'est pas le Nord qui éduque le Sud ni le Sud qui éduque le Nord. Le partenariat entre le Nord et le Sud en éducation au développement est fondamental dans la recherche commune de solutions pour un monde meilleur. Une base sociale mondiale qui milite et agit pour plus de justice sociale ne peut être élargie qu'ensemble, acteurs du Nord et du Sud rassemblés. C'est un chantier énorme, il y a là tout un travail à faire. Chaque acteur est aujourd'hui amené, dans le cadre de ses actions, à réfléchir différemment ses relations.

Ce séminaire doit être vu comme une étape dans cette réflexion et espérons-le un pas vers plus de décroisement et de dialogue entre acteurs :

- décroisement entre les interventions « Nord » et « Sud » (la distinction entre volets Nord et Sud est souvent handicapante pour la mise en place d'actions éducatives intégrées ; le concept de Nord/Sud doit lui aussi évoluer).
- décroisement au sein de chaque structure (les secteurs doivent apprendre à mieux dialoguer ; ils ont parfois tendance à se faire concurrence).
- collaborations accrues entre ONG francophones et flamandes.
- dialogue avec les Pouvoirs publics pour nourrir conjointement la réflexion sur la qualité de la coopération au développement et plus particulièrement de l'efficacité de l'éducation au développement.
- décroisement avec d'autres acteurs éducatifs.

La crise identitaire actuelle repose la question du travail (en) commun. Chaque acteur est un maillon essentiel dans la construction d'une société plus juste et solidaire. Avançons dans une logique de coresponsabilité, travaillons ensemble sur les enjeux communs, apprenons à dialoguer pour répondre de manière durable aux défis globaux de demain.

Merci aux ONG témoins (acteurs belges et étrangers) et aux participants qui, par leur présence au séminaire et le partage de leurs expériences, ont apporté une contribution indispensable au débat.

Quelques références bibliographiques

- *L'éducation au développement dans le processus de transformation en Afrique*, CIDAC/Tiniguena, Libsonne, 1995 (atelier sous-régional)
- ITECO, *Guide de questions pour construire et évaluer un partenariat Nord-Sud en éducation au développement* (s.d.) www.iteco.be
- FRERES DES HOMMES, « *E comme Echanges Nord/Sud* » : une réflexion sur les échanges Nord/Sud sur base de l'expérience de Frères des Hommes (2001). www.freresdeshommes.org
- *Education populaire et éducation au développement*, in *Antipodes*, n° 160 (2003) www.iteco.be
- COLLECTIF POLYGONE, *Mosaïque éducative pour sortir du labyrinthe* (2003) www.iteco.be
- FRERES DES HOMMES, *Des échanges Nord/Sud, pour quoi faire ?* (2005) www.freresdeshommes.org
- *Partenariat Nord-Sud en éducation au développement. Une idée qui fait son chemin*, in *Antipodes*, n° 161-162 (juin-septembre 2003) www.iteco.be
- COPROGRAM-ACODEV, *Rapport de mission « Pour un partenariat Nord/Sud en Education au développement. Mission en RDC, 17 août - 5 septembre 2003* (2003) http://www.acodev.be/IMG/pdf/sg-wo-Rapport_mission_RDC-2003-2-2.pdf
- *Du partenariat Nord/Sud en éducation au développement*, in *Concepts, méthodologies et critères de l'éducation au développement en Communauté française. Etude réalisée à la demande du GSED d'ACODEV* (2006). http://www.acodev.be/IMG/pdf/07-WO-EtudeED-version_completa_imprimer.pdf
- SOLIDARITE SOCIALISTE, *Apprendre la solidarité internationale, ça passe par l'école ?* (2007). www.solsoc.be
- C. BRACKE, *Onderzoek naar de omkadering voor Vlaamse jongeren die naar het Zuiden trekken*, augustus-december 2007. <http://www.jint.be/LinkClick.aspx?fileticket=687A592B4D543149564B593D&tabid=243&stats=false>
- JINT, *Kwaliteitskader voor Jongerenmobiliteit naar het Zuiden* (2009). <http://www.jint.be/LinkClick.aspx?fileticket=66694835444579324B31343D&tabid=243&stats=false>
- JINT, *Toast mondial. Tips en tricks voor jongerenprojecten met het Zuiden* (2009). <http://www.jint.be/LinkClick.aspx?fileticket=7236452F684D6833476E773D&tabid=243&stats=false>
- COTA, *Partenariats en réseaux d'échanges et de renforcement des capacités, Etude-recherche* (mars 2009). <http://www.cota.be/SPIP/IMG/pdf/PartenariatenreseauxMARS09.pdf>
- MAGASINS DU MONDE OXFAM, *Commerce équitable, Pour quels changements ? Histoire de partenariat : le soutien d'OXFAM-Magasins du monde à des acteurs de changement* (2009). <http://www.omdm.be/general/seminaire-partenaires-l-le-commerce-equitable-pour-quels-changements-r.html>
- MAGASINS DU MONDE OXFAM, *Commerce équitable, Pour quels changements ? 22-25 novembre, Overijse (Belgique). Compte-rendu* (2009) et *Analyse* (décembre 2009) disponibles sur : <http://www.omdm.be/general/seminaire-partenaires-l-le-commerce-equitable-pour-quels-changements-r.html>

- SOLIDARITE SOCIALISTE, FEMMES PREVOYANTES SOCIALISTES, LE MONDE SELON LES FEMMES, OYOFAL PAJ, *Il était une fois Kolbak... Au Nord et au Sud, des femmes content sur la Sécu* (2010).
- LE MONDE SELON LES FEMMES : *Revue Palabras*, récits de luttes concrètes de femmes, du Sud et du Nord dans un regard croisé. [Www.mondefemmes.org](http://www.mondefemmes.org)
- *Internet et Synergies*, in *Echos du COTA*, n° 126 (mars 2010). www.cota.be
- ACODEV, *Le partenariat Nord/Sud dans les actions de type Nord dans les dispositifs légaux et financiers belges et européens. Note pour le séminaire des fédérations ACODEV & COPROGRAM du 11.05.2010 « Les pratiques de partenariat Nord/Sud dans les démarches éducatives, le lobbying politique et la mise en réseau »* (2010). www.acodev.be

Pour un listing bibliographique sur le partenariat-ONG en général, voir site d'ACODEV :
http://www.acodev.be/IMG/pdf/09ml-listing_biblio_part-.pdf

Liste des participants

N°	INSTITUTION	NOM	PRENOM	MAIL
1	ACODEV	DUBUISSON	Denis	dd@acodev.be
2	ACODEV	DE LEEUW	Etienne	edl@acodev.be
3	ACODEV	GRAFFE	Sylvie	sg@acodev.be
4	ACODEV	LUCY	Magali	ml@acodev.be
5	ACODEV	ORREGO	Solange	so@acodev.be
6	ACODEV	OYATAMBWE	Wamu	wo@acodev.be
7	ACODEV	VAN PARIJS	Etienne	evp@acodev.be
8	ADG	BURETTE	Florence	burette.f@ong-adg.be
9	ADISCO	NIYONKURU	Déogratias	adisco@chint.com
10	CASIW	CLARINVAL	Béatrice	b.clarINVAL@casiw.be
11	CNAC BURUNDI	NTRIRANDEKURA	Macaire	murimawisangi@yahoo.fr
12	COPROGRAM	DEMEDTS	Annemie	annemie.demedts@coprogram.be
13	COPROGRAM	VAN DE POEL	Luc	luc.vandepoele@coprogram.be
14	COMIDE-DMOS	DELFT	Luk	luk.delft@dmos-comide.org
15	COMIDE-DMOS	VAN DAELE	Lut	lut.vandaele@dmos-comide.org
16	COMIDE-DMOS	de WILDE	Katrien	Katrien.dewilde@dmos-comide.org
17	COMIDE-DMOS	JANSSENS	Gerald	gerald.janssens@dmos-comide.org
18	COMIDE-DMOS	JORIS	Eric	gerald.janssens@dmos-comide.org
19	COTA	HADJAJ-CASTRO	Hédia	hedia.hadjaj@cota.be
20	DBA	LAMBILOTTE	Sandra	sandra@ongdba.org
21	DGD-D5	RAMIS	Manuela	Manuela.Ramis@diplobel.fed.be
22	DGD-D3	DEWORME	Michèle	michele.deworme@hotmail.com
23	DEEEP	TROLL	Tobias	t.troll@deep.org
24	ECO-BENIN	PIRET	Catherine	catherine.piret@skynet.be
25	EES	MPUEKELA BADIBANGA	Agnes	agnesmp@eesloix.org
26	ETAPAS	DA SILVA	Neide	neidesilda@etapas.org.br
27	FDH	DIAZ	Cecilia	ceciliafdhbel@skynet.be
28	FDH	VANNIEUWENHOVE	Stefanie	stefaniefdhbel@skynet.be
29	FDH	RAQUEZ	Perrine	perrinefdhbel@skynert.be
30	FOS	BILLEN	Stiene	stiene.billen@fos-solsoc.be
31	FOS	DHONDT	Machteld	machteld.dhondt@fos-solsoc.be
32	FSTM/SDW	POLET	Fanny	fanny.polet@intal.be
33	FUCID	PETERS	Catherine	catherine.peters@fundp.ac.be
34	HIB	DE CALUWE	Emmanuelle	emmanuelle.decaluwe@handicap.be

35	INSTITUT FLORESTAN FERNANDES	AGUIAR	Facinta Maria	jacintaaguiar@bol.com.br
36	ISF	AVAU	Jonathan	info@isf-iai.be
37	ITECO	WESTERVELD	Rosie	rosiewesterveld@iteco.be
38	ITECO	GAZON	Pamela	pamelagazon@iteco.be
39	ITECO	MIGUEL SIERRA	Adélie	adeliemiguel@iteco.be
40	KASUMAYE CASAMANCE	GBAGBEU	Serge	gbaserge@yahoo.fr
41	LOUVDEV	PATUELLI	Andrès	apatuelli@louvaindev.org
42	MEMISA	MOERMAN	Kristel	kristel.moerman@memisa.be
43	MIEL HONING MAYA	EL AGREBI	Noémie	noemie.elagrebi@maya.be
44	MMOXF	d'HOOP	Roland	roland.dhoop@mdmoxfam.be
45	MMOXF	GRAAS	François	francois.graas@mdmoxfam.be
46	MMOXF	VANDERVECKEN	Valérie	valerie.vv@mdmoxfam.be
47	OXFAM	DE CRAENE	Veerle	vde@oxfamsol.be
48	OXFAM	RECHT	Pascale	pre@oxfamsol.be
49	OXFAM	DE PLAEN	Estelle	esd@oxfamsol.be
50	OXFAM	TRAVERSA	Eleonora	etr@oxfamsol.be
51	OYOFAL (Sénégal) PAJ	CISSOKHO	Lobé	
52	PLAN BELGIQUE	FURNEMONT	Anne	anne.furnemont@plan-belgique.org
53	PLAN BELGIQUE	VAN DER BERGH	An	an.vandenbergh@planbelgie.be
54	PRODESS-RDC	SINGOMA	Danny	proddesrdc@yahoo.fr
55	QUINOA	de LAVELEYE	Séverine	severine@quinoa.be
56	SCI	AYISSA	Eli	eliseey2006@hotmail.com
57	SCI	MOUTON	Valérie	valerie@scibelgium.be
58	SCI	DUTERME	Pascal	pascal@scibelgium.be
59	SERJUS	GARCIA	Manolo	serjus@serjus.org.gt
60	SETM/SDWS	EL OTMANI	Abdelatif	abdelatif.elotmani@setm.be
61	Solsoc-FCD	CREVECOEUR	Perrine	pcrevecoeur@solsoc.be
62	Solsoc-FCD	JADOT	Chantal	cjadot@solsoc.be
63	Solsoc-FCD	FERREIRA DA COSTA	Gilberto	gferreira@solsoc.be
64	Solsoc-FCD	DEMEESTER	Sylvie	sdemeester@solsoc.be
65	Solsoc-FCD	SCHREIBER	Aurore	stagj1@solsoc.be
66	SOS Faim	GRODENT	Jean-Jacques	jjg@sosfaim.be
67	TRIAS	BONTE	Stefaan	stefaan.bonte@triasngo.be
68	UCOS	CAPALS	Guy	guy.capals@ucos.be
69	UNIVERSITE DE	GODIN	Julie	julie.godin@ulg.ac.be

	LIEGE- ISHS			
70	VOLENS	CORNELIS	Joke	joke.cornelis@volens.be
71	WBI	MOREAU	Danielle	d.moreau@wbi.be
72	WBI	MUKANOVA	Ainura	s.cooperation@wbi.be
73	WBI	NOUNGUI	Gaëlle	s.cooperation@wbi.be
74	WERELD SOLIDARITEIT	SICHIEU	Fabienne	fabienne.sichien@wsm.be

TYPE D'INSTITUTIONS	NBRE INSTITUTIONS	NBRE PARTICIPANTS
ONG Nord	24	46
ONG Sud	8	8
Autres associations Nord	3	3
Partenaires des fédérations (CASIW, Deeeep, ULG)	3	3
Pouvoirs publics		
DGCD	1	2
WBI	1	3
Staff des fédérations		
ACODEV	1	7
COPROGRAM	1	2
TOTAL	42	74